

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE
Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



L'ÉDITO :

Chers lecteurs,

Alors que nous entamons le mois de mars 2024, nous continuons notre mission d'offrir des analyses perspicaces et des informations à jour sur ces changements critiques.

Ce mois-ci, nous observons comment **l'Iran a illustré la complexité des réseaux de contournements de sanctions** en utilisant des banques britanniques majeures pour déplacer des fonds dans le cadre d'une stratégie d'évasion des sanctions. **Le Parlement européen a adopté une réglementation visant à accélérer le traitement des transferts d'argent.** Bien que cette mesure, effective 20 jours après sa publication, allège les obligations de vérification des sanctions pour les transactions instantanées, elle exige des contrôles quotidiens sur les utilisateurs par les prestataires de services de paiement, un défi que l'ABE avait déjà anticipé. **L'adoption par l'UE de son 13ème paquet de sanctions contre la Russie**, le 23 février 2024, a élargi le champ des restrictions, avec une attention particulière portée aux technologies et aux articles pouvant soutenir le secteur de la défense russe (BDU).

Comme d'habitude, **cette édition inclut également un guide des sanctions contre la Russie, proposant un compendium des sanctions internationales et des règlements actuels.** Pour rester à jour avec les développements les plus récents dans le domaine des sanctions internationales, **nous travaillons actuellement à la mise en place d'une liste de diffusion.** Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur ce lien : [lien d'inscription](#).

Nous vous remercions de votre fidélité à "L'Écho des Sanctions".



ARNAUD BOSSY CASTERET

Co-coordonateur du club droit de l'AEGE et rédacteur de cette veille.

Étudiant à l'École de Guerre Économique en MBA RSIC (Risques, Sûreté International et Cybersécurité).



UN RAPPORT D'EXPERTS DE L'ONU SOULIGNE LES DÉFIS DES SANCTIONS AU SOUDAN - 03/01/2024

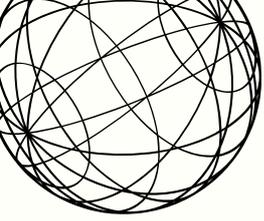
Un récent rapport du Comité des sanctions de l'ONU sur le Soudan souligne les lacunes des sanctions en place : l'embargo sur les armes est violé, la coopération est insuffisante, et la sécurité au Darfour est menacée.

Malgré le retrait du Soudan de la liste des États soutenant le terrorisme en 2020, certaines sanctions restent en vigueur, notamment les décrets exécutifs américains 14098 et 13400 restent en vigueur, autorisant le gel des avoirs, les interdictions de voyage, et l'application des sanctions de l'ONU, y compris l'embargo sur les armes.

[Lien vers le rapport de l'ONU.](#)

[Lien vers le décret exécutif américain 13400.](#)

[Lien vers le décret exécutif américain 14098.](#)



MARS 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



RÉSEAU DE TRAFIC PÉTROLIER ORGANISÉ ET FINANCÉ PAR LE CORPS DES GARDIENS DE LA RÉVOLUTION ISLAMIQUE D'IRAN DÉMANTELÉ - 02/02/2024

Sept accusés, dont un dirigeant du Corps des Gardiens de la révolution islamique (IRGC) et des officiers d'un groupe énergétique turc, font face à des accusations de terrorisme, d'évasion de sanctions, de fraude et de blanchiment d'argent dans le district sud de New York. Ces accusations sont liées à leur implication dans le trafic et la vente de pétrole iranien à des acheteurs affiliés au gouvernement en Chine, en Russie et en Syrie, visant à financer l'IRGC-QF. En parallèle, les États-Unis ont saisi plus de 108 millions de dollars impliqués dans ces activités illicites.

Dans une action connexe, un ressortissant chinois et un Omanais sont inculpés de délits d'évasion de sanctions et de blanchiment d'argent, pour avoir facilité le trafic et la vente de pétrole iranien à des raffineries détenues par le gouvernement chinois. De plus, une plainte de confiscation pour la saisie de pétrole iranien illicite a été rendue publique dans le district de Columbia, affirmant que plus de 500 000 barils de carburant iranien sont saisissables en vertu des lois sur le terrorisme.

[Communiqué des affaires publiques du DOJ.](#)



LES ÉTATS-UNIS PRÉCISENT LES SANCTIONS CONCERNANT LE SECTEUR DE L'OR AU VENEZUELA - 02/02/2024

L'Office of Foreign Assets Control (OFAC) des États-Unis a récemment modifié la FAQ 629 relative aux sanctions imposées au Venezuela, en particulier celles ciblant le secteur de l'or.

Selon le décret exécutif 13850, les sanctions peuvent être appliquées aux personnes opérant dans le secteur de l'or du Venezuela. L'OFAC clarifie que son intention est de cibler spécifiquement ceux qui se livrent à des activités corrompues dans le secteur de l'or ou dans d'autres secteurs économiques du Venezuela identifiés, en excluant ceux dont les opérations sont légitimes. Cela concerne notamment les individus impliqués dans des conduites malhonnêtes ou frauduleuses, des activités illicites ou des transactions trompeuses ayant pour but ou effet l'appropriation indue des ressources vénézuéliennes à des fins personnelles, professionnelles ou politiques.

[Lien vers le décret exécutif 13850 et les sanctions américaines à l'encontre du Venezuela.](#)

[Lien vers la FAQ mise à jour.](#)

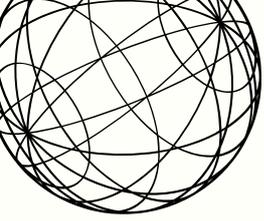


L'UE CLARIFIE LES SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE CONCERNANT LE LOGICIEL DANS UNE NOUVELLE FAQ - 06/02/2024

L'Union européenne a récemment publié une série de questions fréquemment posées (FAQ) pour éclaircir les mesures de sanctions imposées à la Russie, spécifiquement en ce qui concerne le secteur des logiciels. Ce document détaille :

- L'interdiction de fournir des logiciels au gouvernement russe, aux entités russes, ainsi que l'assistance technique associée, les services d'intermédiation, d'autres services et les mises à jour de logiciels.
- Les types de logiciels concernés par cette interdiction, incluant notamment les logiciels de gestion d'entreprises et les logiciels de conception et de fabrication.
- Cette interdiction autorise néanmoins les opérateurs de l'UE à continuer de fournir des logiciels à leurs clients multinationaux possédant plusieurs filiales et affiliés à l'échelle mondiale, y compris lorsque certaines de ces filiales sont russes, à condition que cela ne facilite pas la contournement des sanctions.

[Communiqué des affaires publiques du DOJ.](#)



MARS 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



L'IRAN A UTILISÉ DES COMPTES LLOYDS ET SANTANDER POUR ÉCHAPPER AUX SANCTIONS - 05/02/2024

L'Iran a utilisé deux des plus grandes banques britanniques pour déplacer discrètement de l'argent à travers le monde dans le cadre d'un vaste schéma d'évasion de sanctions soutenu par les services de renseignement de Téhéran. Les banques Lloyds et Santander UK ont fourni des comptes à des sociétés écrans britanniques secrètement détenues par une société pétrochimique iranienne sanctionnée, basée près du palais de Buckingham.

[Article disponible sur le Financial Times.](#)



Ministère Iranien de la défense et des forces armées logistiques

Petrochemical Commercial Company Iran (PCC Iran)

ASB Turquie

PCC China

RPP Russia

Azim Monzani

PCC UK

NIOC UK

PCC China

Pisco UK

Black Tulip Trading China

Lloyds Banking Group

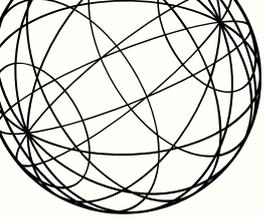
Santander UK

Légende

SOUS SANCTION US

N'EST PAS SOUS SANCTION US

BANQUES OCCIDENTALES



MARS 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



LE PARLEMENT EUROPÉEN ADOPTE UNE RÉGLEMENTATION SUR LES VIREMENTS INSTANTANÉS, L'ABE MET EN GARDE CONTRE LES RISQUES DE VIOLATION DE SANCTIONS - 07/02/2024

Le Parlement européen a adopté une réglementation pour garantir le traitement immédiat des transferts d'argent par les prestataires de services de paiement (PSP). Cette mesure entrera en vigueur 20 jours après sa publication au Journal officiel. Les PSP ne seront pas tenus de vérifier si le payeur ou le bénéficiaire sont soumis à des sanctions lors d'un virement instantané, mais devront vérifier si leurs utilisateurs sont soumis à des sanctions au moins une fois par jour.

L'Autorité bancaire européenne (ABE) a émis un avis en juillet 2023, sur les risques de violation de sanctions liés à cette réglementation proposée, mettant en garde contre le risque de violation des sanctions découlant de la proposition de la Commission européenne sur les virements instantanés, qui ne nécessiterait que les PSP contrôlent leurs clients une fois par jour plutôt que pour chaque transaction. Toutefois, cette réglementation proposée n'affecterait pas les obligations des PSP découlant de la législation de l'UE en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Résolution législative du Parlement européen du 7 février 2024 sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant les règlements (UE) no 260/2012 et (UE) 2021/1230 en ce qui concerne les virements instantanés en euros.

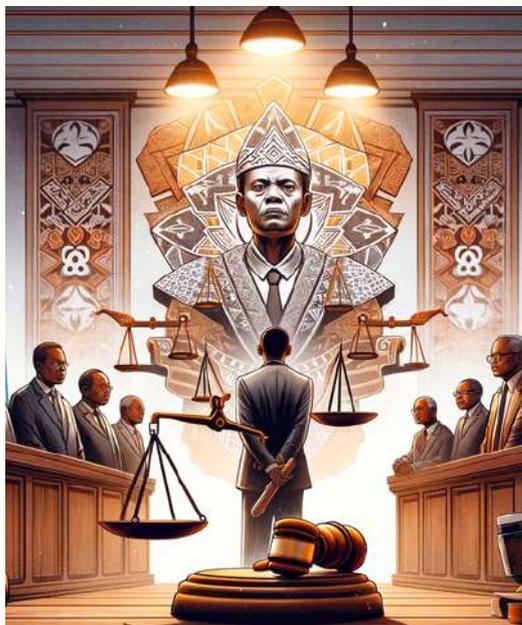


CHYPRE MET EN PLACE UNE UNITÉ GOUVERNEMENTALE DÉDIÉE AUX SANCTIONS - 08/02/2024

Dans une démarche visant à renforcer son cadre législatif en matière de sanctions, et suite aux révélations "cyprus confidential", le gouvernement chypriote, suite à l'acceptation d'une proposition de coopération et d'assistance technique du Royaume-Uni en mai 2023, a franchi une étape significative. Un gestionnaire de projet et un groupe d'experts ont été nommés pour élaborer un rapport sur les sanctions, aboutissant à la recommandation de créer une Unité Nationale de Mise en Œuvre des Sanctions.

Cette initiative vise non seulement à établir une unité spécialisée mais aussi à consolider le cadre législatif existant en matière de sanctions. Selon le calendrier proposé, l'Unité devrait être opérationnelle d'ici fin 2024.

Communiqué de presse du ministère des finances.



L'EX-DIRECTRICE DE CABINET DU PRÉSIDENT MALGACHE JUGÉE POUR CORRUPTION - 08/02/2024

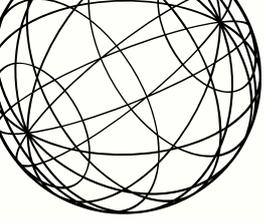
Un procès en cours à Londres met en lumière les pratiques de dissimulation de la corruption, notamment par le versement d'argent sur des comptes dans des juridictions opaques telles que Dubaï, Singapour ou les Seychelles, appartenant à des entreprises dont les bénéficiaires effectifs sont cachés.

C'est une première au Royaume-Uni, car ce procès vise un fonctionnaire étranger pour corruption passive, alors que jusqu'à présent, seules les entreprises étaient poursuivies pour de tels actes.

Ce cas résonne avec l'adoption en décembre 2023 de la nouvelle loi américaine, le Foreign Extortion Prevention Act (FEPA), qui autorise la poursuite de tout fonctionnaire étranger ayant demandé ou accepté un pot-de-vin d'une entreprise ou d'un individu américain. Cette législation récente reflète une tendance internationale croissante vers une répression plus stricte de la corruption.

Lien vers l'article du monde.

Lien vers l'article du portail de l'IE sur la nouvelle loi FEPA.



MARS 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



AU NÉPAL, RENFORCEMENT DE LA LÉGISLATION CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT POUR ÉVITER LA LISTE GRISE DE LA FATF - 08/02/2024

Le Népal adopte une loi pour répondre aux normes anti-blanchiment de la FATF et éviter d'être placé sur sa liste noire. Ce projet de loi, en attente d'approbation finale, vise à combler les lacunes identifiées par l'APG. Il autorise les enquêtes sur le blanchiment d'argent, criminalise les actes terroristes et leur financement et exige des ONG qu'elles signalent tout financement suspect.

[Lien vers l'article du Kathmandou post.](#)



LA RUSSIE RENOUE AVEC LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE MALGRÉ LES SANCTIONS OCCIDENTALES - 08/02/2024

Les autorités russes anticipent une décélération de l'activité économique en 2024, malgré une légère croissance. Croissance aussi anticipée par le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui ont récemment révisé à la hausse leurs prévisions. Ainsi, le FMI prévoit une augmentation de 2,6% du PIB russe cette année, contre 1,1% estimé en octobre dernier, tandis que l'OCDE table sur une hausse de 1,8% (soit + 0,7 point). En Europe, la croissance ne devrait pas dépasser 1% (précisément +0,9%) d'après le FMI et même à peine +0,6% pour l'OCDE.

[Lien vers l'article de La Tribune.](#)



LA FRANCE AMENDE LE CONTRÔLE DES EXPORTATIONS SUR LES BIENS À DOUBLE USAGE ET LA TECHNOLOGIE QUANTIQUE - 08/02/2024

La France a pris des mesures pour renforcer le contrôle des exportations, en mettant à jour sa réglementation sur les biens à double usage ainsi que sur les technologies de pointe telles que l'informatique quantique, les composants électroniques avancés et les semi-conducteurs. Par le biais d'un décret, le gouvernement français a modifié le Décret 2011-1192 pour aligner sa législation nationale sur les exigences de la réglementation de l'UE concernant les biens à double usage qui impose désormais, entre autres, des contrôles à l'exportation sur les ordinateurs quantiques, les composants électroniques avancés et les semi-conducteurs.

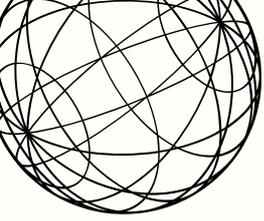
[Décret n° 2024-95 du 8 février 2024 modifiant le décret n° 2001-1192 du 13 décembre 2001 relatif au contrôle à l'exportation.](#)



RENFORCEMENT DU CONTRÔLE AMÉRICAIN SUR LES INVESTISSEMENTS CHINOIS - 09/02/2024

Les États-Unis resserrent leur contrôle sur les investissements chinois dans le secteur de la haute technologie, en particulier après avoir ajouté une société de capital-investissement chinoise à une liste restreinte liée à l'armée chinoise. Cette mesure accroît le risque de sanctions pour les entreprises chinoises et incite à une réévaluation des investissements. Cette désignation impose des restrictions sévères, y compris des interdictions d'affaires avec l'armée américaine. Les entreprises concernées contestent cette décision, soulignant les implications juridiques et réputationnelles. Cela souligne les défis croissants auxquels sont confrontés les investisseurs dans un climat géopolitique tendu, où la distinction entre applications civiles et militaires des technologies devient de plus en plus floue.

[Lien vers l'article de Nikkei Asia.](#)



MARS 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



PANORAMA DES RÉGULATIONS DES CRYPTOMONNAIES EN ASIE - 10/02/2024

L'Asie, leader en innovation technologique, présente une variété de réglementations sur les cryptomonnaies. La Chine a adopté une approche rigoureuse en interdisant les échanges, tandis que le Japon a clairement légalisé le Bitcoin. La Corée du Sud oscille entre restrictions et soutien à la blockchain, alors que Singapour se positionne comme un hub régional pour les cryptomonnaies. D'autres pays comme l'Inde, la Malaisie, la Thaïlande et les Philippines élaborent également des cadres réglementaires. Malgré ces différences, une tendance à la collaboration régionale émerge, suggérant une possible convergence des politiques à l'avenir.

[Article disponible sur Zone Bitcoin.](#)



ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE TRACFIN ET LA FIU DES EAU - 10/02/2024

Tracfin, le service de renseignement financier du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et son homologue des Emirats Arabes Unis (EAU-FIU), ont signé le 1er février 2024 un accord de coopération (Memorandum of Understanding - MoU) pour renforcer une coopération bilatérale déjà de haut niveau afin de mieux lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (BC-FT).

[Article disponible sur la Tribune de l'Assurance.](#)



DEUX SOCIÉTÉS DE NÉGOCE DE MATIÈRES PREMIÈRES RENVOYÉES DEVANT LE PROCUREUR GÉNÉRAL SUISSE POUR VIOLATION PRÉSUMÉE DES SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE - 13/02/2024

Trois sociétés de négoce de matières premières sont sous enquête en Suisse pour avoir potentiellement violé les sanctions contre la Russie en menant des activités liées à la Russie via des filiales étrangères, selon le State Secretariat for Economic Affairs (SECO) suisse. Deux de ces sociétés ont été renvoyées devant le procureur général suisse pour considérer une éventuelle poursuite. Le procureur général doit maintenant décider s'il initie des procédures formelles.

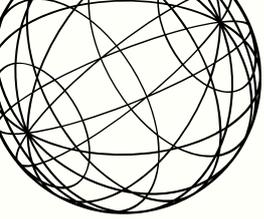
[Lien vers l'article de swissinfo.ch.](#)



L'UE PROPOSERAI DES SANCTIONS CONTRE DES ENTREPRISES CHINOISES QUI AIDENT LA RUSSIE - 13/02/2024

L'Union européenne a proposé d'inclure trois entreprises chinoises qui coopèrent avec la Russie dans la liste des sanctions, ce qui serait la première fois que des entreprises chinoises sont sanctionnées pour leur contribution à l'effort de guerre de la Russie contre l'Ukraine. Selon un projet de proposition consulté par Bloomberg, la liste de sanctions comprend également des entreprises à Hong Kong, en Serbie, en Inde et en Turquie. Les trois entreprises chinoises n'ont pas été nommées, mais le projet indique qu'il s'agit principalement d'entreprises technologiques et électroniques accusées d'avoir contribué à l'amélioration militaire et technologique de la Russie ou au développement du secteur de la défense et de la sécurité de la Russie.

[Lien vers l'article de Bloomberg.](#)



MARS 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



SANCTIONS FINANCIÈRES : LES RÉACTIONS DES BANQUES DÉPENDENT DE LEUR LOCALISATION, SELON UNE ÉTUDE - 13/02/2024

“Les États et les organisations intergouvernementales ont de plus en plus recours aux sanctions financières pour punir ou influencer le comportement d'entités ciblées. Cependant, nos dernières recherches montrent que même les sanctions universellement adoptées peuvent entraver le fonctionnement du système financier mondial, faute d'être appliquées partout.”

[Lien vers l'édito disponible sur The Conversation.](#)

[Lien vers l'étude.](#)



UN TRIBUNAL RUSSE RECONNAÎT LES SANCTIONS DE L'UE EN REJETANT UNE DEMANDE DE PAIEMENT - 13/02/2024

Le tribunal d'arbitrage de Saint-Petersbourg a statué qu'une société finlandaise était en droit de retenir le paiement dû en vertu d'une garantie car elle n'avait pas la "capacité légale de satisfaire aux demandes", étant donné qu'elle était interdite par les sanctions de l'UE (Affaire n° A56-82244/2022).

En 2021, l'entité russe Baltiisky Zavod JSC a commandé des brise-glaces à Wartsila Solutions, qu'elle a refusé de livrer une fois que Baltiisky Zavod JSC a été désignée par l'UE en 2022. Baltiisky Zavod a cherché à faire exécuter des garanties de Wartsila Oyj Abp qui a retenu le paiement au motif que cela constituerait une violation des sanctions de l'UE.

Le tribunal russe a reconnu que Wartsila Oyj Abp, en tant qu'entité enregistrée dans un État membre de l'UE, serait passible de poursuites pénales conformément à la législation finlandaise si elle payait en vertu de la garantie, et a donc rejeté la demande de paiement de Baltiisky Zavod. La décision est datée du 13 février 2024 et accorde 30 jours pour interjeter appel.

[Lien vers l'affaire n° A56-82244/2022](#) - pour traduire la page internet, n'hésitez pas à utiliser l'extension Google traduction sur Google Chrome.



L'UE PUBLIE DES QUESTIONS-RÉPONSES SUR LA NOTIFICATION ET L'AUTORISATION DE LA VENTE DE PÉTROLIERS - 19/02/2024

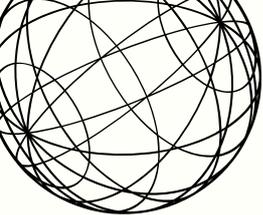
L'UE a publié des questions-réponses sur la notification et l'autorisation de la vente de pétroliers, expliquant les nouvelles exigences imposées aux vendeurs de pétroliers, à qui s'appliquent ces exigences, quels pétroliers sont concernés, les étapes à suivre par les vendeurs pour s'assurer que les navires ne sont pas vendus pour « une utilisation en Russie », et d'autres aspects des nouvelles mesures.

[Lien vers la FAQ mise à jour.](#)



LA SUISSE PROLONGE L'EXEMPTION HUMANITAIRE TEMPORAIRE AUX SANCTIONS CONTRE LA SYRIE JUSQU'EN SEPTEMBRE 2024 - 21/02/2024

Le 21 février, le Conseil fédéral suisse a décidé de prolonger de six mois l'exemption humanitaire temporaire au régime de sanctions contre la Syrie qui avait été introduite après le séisme qui a frappé le pays en février 2023. L'exemption est désormais valable jusqu'au 12 septembre 2024. La Suisse a prolongé l'exemption humanitaire syrienne qui avait été introduite après le séisme de 2023 pour une durée supplémentaire de six mois, soit jusqu'en septembre 2024. Le Royaume-Uni a également prolongé sa licence générale humanitaire syrienne de 6 mois plus tôt ce mois-ci.



MARS 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.

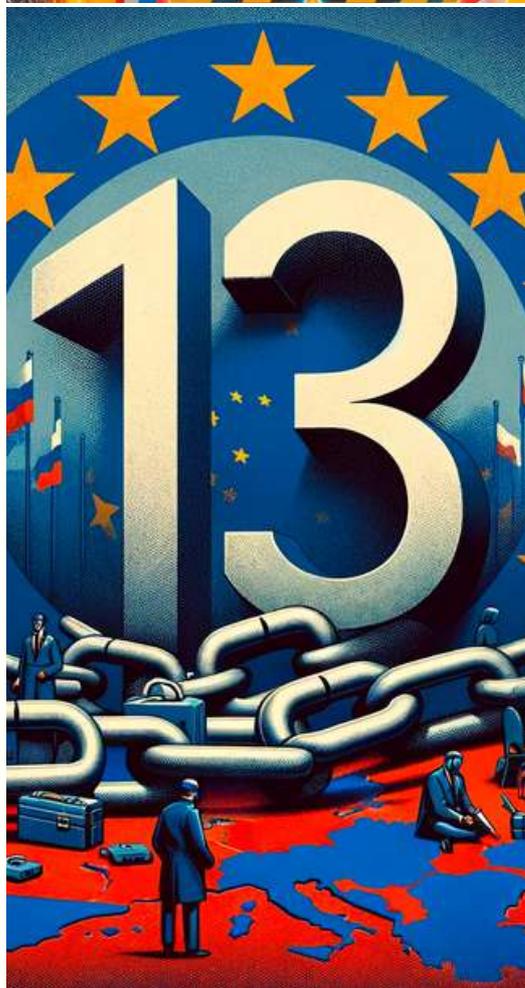


LE CANADA, LES PAYS-BAS ET L'ALLEMAGNE PUBLIENT UNE MISE EN GARDE CONJOINTE SUR L'ACQUISITION PAR LA RUSSIE DE BIENS À DOUBLE USAGE - 20/02/2024

Les unités de renseignement financier du Canada, des Pays-Bas et de l'Allemagne ont publié une mise en garde conjointe fournissant des orientations sur la reconnaissance et la déclaration des transactions liées à l'acquisition par la Russie de biens à double usage, notamment :

- une description de la manière dont les acteurs et les produits peuvent être identifiés ;
- un aperçu des indicateurs financiers et contextuels pertinents pour le commerce illicite de biens à double usage ; et
- des études de cas illustrant les typologies courantes d'évasion des sanctions et/ou de contrôle des exportations de biens à double usage.

[Lien vers la mise en garde conjointe.](#)



L'UNION EUROPÉENNE ADOPTE SON 13ÈME PAQUET DE SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE - 23/02/2024

L'UE a adopté de nouvelles sanctions contre la Russie, visant 106 individus et 88 entités. Les restrictions concernent les articles technologiques et renforcent les contrôles sur les exportations qui pourraient soutenir le secteur de la défense russe.

Les désignations et mises à jour incluent :

- Les entités situées dans des pays tiers, dont l'Inde, le Sri Lanka, la Chine, la Serbie, le Kazakhstan, la Thaïlande et la Turquie, qui ont été impliquées dans le contournement des restrictions commerciales seront soumises à des restrictions renforcées sur les biens à double usage ;
- Les entités et les individus associés opérant dans les secteurs militaires et de la défense de la Russie, y compris ceux impliqués dans l'approvisionnement en armes de la Corée du Nord à la Russie ;
- Les entités russes impliquées dans le développement et la fourniture de composants électroniques ;
- Imposition de restrictions sur les marchandises, y compris les transformateurs électriques, les convertisseurs statiques, les inducteurs et les condensateurs en aluminium qui pourraient être utilisés pour la production de drones et contribuer au développement des capacités industrielles de la Russie ;
- Le Royaume-Uni a été ajouté à la liste des pays partenaires qui appliquent des contrôles à l'importation sur le fer et l'acier en provenance de Russie ;
- Liste mise à jour des articles de haute priorité commune ;
- [FAQ sur la clause "pas de réexportation vers la Russie"](#), fournissant des orientations sur l'obligation d'insérer une telle clause dans les contrats d'exportation pour certains types de marchandises sensibles.

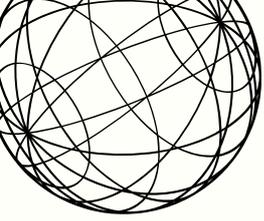
[Lien vers le communiqué de presse.](#)

[Lien vers le règlement du Conseil \(UE\) 2024/745 du 23 février 2024 modifiant le règlement \(UE\) n° 833/2014.](#)



LE DIRECTEUR DE TRACFIN SUR LE DÉPART EST REMPLACÉ PAR UN PROCHE DE GERALD DARMANIN À L'ISSUS D'UN AUDIT "CALAMITEUX" - 23/02/2024

Deux articles de l'informé nous apprennent que Guillaume Valette-Valla, en fonction depuis seulement deux ans, paie le prix d'un rapport d'inspection très critique sur sa gestion du service anti-blanchiment. [Il a quitté ses fonctions ce jeudi 29 février 2024.](#) Alban Genais, inspecteur des finances de première classe et adjoint au directeur de Tracfin, assurera l'intérim à la tête du service de renseignement. [Un proche de Gérald Darmanin devrait prendre la tête du service anti-blanchiment.](#)



MARS 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



LA CEDEAO LÈVE LES SANCTIONS SUR LE NIGER, LA GUINÉE ET LE MALI- 24/02/2024

La CEDEAO, lève les sanctions sur le Niger, la Guinée et le Mali, notamment en mettant fin à la suspension des transactions commerciales et financières, en dégelant les actifs nigériens dans les banques de la CEDEAO et en levant les interdictions de voyage pour les fonctionnaires du gouvernement nigérien. Aucune mention n'a été faite de Burkina Faso dans le communiqué levant les sanctions sur les trois autres pays.

[Lien vers le communiqué de presse.](#)



BOEING ACCEPTE DE PAYER 51 MILLIONS DE DOLLARS POUR RÉGLER DES ACCUSATIONS DE VIOLATIONS DES EXPORTATIONS D'ARMES AUX ÉTATS-UNIS - 29/02/2024

Boeing a accepté de verser 51 millions de dollars au Département d'État américain pour régler des accusations de violations des exportations d'armes. Les charges comprenaient des exportations non autorisées d'articles de défense, notamment un système de contrôle de vol pour hélicoptères, des exportations non autorisées de données techniques à des employés étrangers en Chine, en Russie et dans 16 autres pays, ainsi que des violations des termes de licence et des problèmes de gestion des autorisations d'exportation. Une partie de l'amende sera suspendue si Boeing utilise les fonds pour renforcer son programme de conformité, et Boeing devra faire appel à un officier de conformité spécial externe pour superviser l'accord de consentement et effectuer deux audits externes de son programme de conformité ITAR pendant au moins 24 mois.

[Lien vers le communiqué de presse.](#)



UN CITOYEN RUSSE RECONNAIT L'ACQUISITION ILLÉGALE DE MICROÉLECTRONIQUES À DOUBLE USAGE FABRIQUÉES AUX ÉTATS-UNIS - 29/02/2024

Maxim Marchenko, un citoyen russe, a plaidé coupable de blanchiment d'argent et de contrebande de marchandises en provenance des États-Unis. Arrêté en septembre 2023, Marchenko aurait dirigé plusieurs entreprises basées à Hong Kong pour obtenir frauduleusement auprès de distributeurs américains de grandes quantités de microélectroniques à double usage et de qualité militaire, en particulier des micro-écrans OLED, au nom d'utilisateurs finaux basés en Russie.

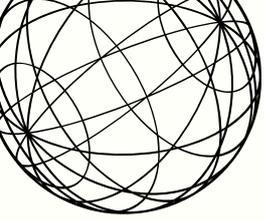
[Lien vers le communiqué de presse.](#)



LE ROYAUME-UNI ÉMET DES DIRECTIVES SUR LES DIAMANTS RUSSES TRANSFORMÉS DANS DES PAYS TIERS - 01/03/2024

À partir du 1er mars 2024, une interdiction sur l'importation des diamants russes transformés dans un pays tiers est entrée en vigueur au Royaume-Uni pour les diamants d'un carat ou plus. Le gouvernement britannique a mis à jour ses directives concernant ces diamants russes transformés dans des pays tiers, exigeant des commerçants qu'ils fournissent une documentation prouvant le poids, le pays d'origine, la date de sortie du pays d'origine et le pays et l'installation où a eu lieu le traitement. Des licences individuelles peuvent être accordées pour l'importation de certains diamants russes, sous certaines conditions, et une licence générale de commerce pour les diamants russes sanctionnés permet l'importation au Royaume-Uni des diamants transformés à l'extérieur de la Russie avant le 1er mars 2024.

[Lien vers les orientations concernant les mesures relatives aux diamants russes transformés par des pays tiers.](#)



MARS 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.

Vue d'ensemble des sanctions internationales contre la Russie

En cliquant sur les numéros de règlements, vous êtes automatiquement redirigés vers ces derniers. [🔗](#)

Sanctions des Nations Unies

- **Aucune sanction de l'ONU contre la Russie** : La Russie, membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, dispose d'un droit de veto sur les sanctions de l'ONU.

Sanctions de l'Union Européenne

- **Depuis 2014** : Sanctions sectorielles et ciblées imposées suite à l'annexion de la Crimée et à la non-application des accords de Minsk.
- **Depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022** : Élargissement des sanctions, touchant environ 1800 individus et entités (interdictions de voyage et gels d'avoirs), et interdictions d'import/export sur une gamme de biens.
- **Réglementations actuelles de l'UE** :
 - a. **(UE) N° 833/2014** - Sanctions sectorielles.
 - b. **(UE) N° 269/2014** - Sanctions ciblées.
 - c. **(UE) N° 692/2014** - Sanctions Crimée & Sébastopol.
 - d. **(UE) N° 821/2021** - Refonte du règlement européen pour les biens à double usage.
 - e. **(UE) 2022/263** - Sanctions sur d'autres territoires ukrainiens spécifiés.

Sanctions du Royaume-Uni

Régulations 2019 (Sanctions) (EU Exit) : Gel d'avoirs, interdictions de voyage, et sanctions sectorielles.

Cibles : Individus et entités impliqués dans la déstabilisation de l'Ukraine ou soutenant le gouvernement russe.

Sanctions des États-Unis

- **Depuis 2012** : Interdictions de voyage contre des officiels russes (Magnitsky).
- **Depuis 2014** : Sanctions sectorielles et ciblées élargies depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022.
- **Régimes de sanctions OFAC** :
 - a. **Sanctions liées à l'Ukraine/Russie** : Plusieurs ordonnances exécutives imposant des gels d'avoirs et des interdictions de voyage.
 - b. **Sanctions pour activités étrangères nuisibles de la Russie** : Ciblant les individus et entités russes impliqués dans diverses activités malveillantes, y compris les secteurs de la technologie et de la défense.

Sanctions des autres pays

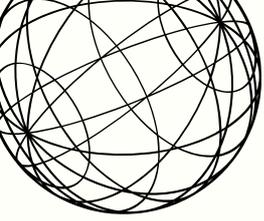
Pologne et République Tchèque : Ces pays ont mis en place des sanctions autonomes en plus des sanctions de l'UE contre la Russie. En avril 2022, la Pologne a adopté une loi sur les sanctions permettant de placer des entités russes sous administration obligatoire. En janvier 2023, la Tchéquie a également adopté une loi sur les sanctions, imposant des gels d'avoirs et des interdictions de voyage à des individus non désignés par l'UE.

Australie : L'Australie a imposé des sanctions autonomes en réponse à la menace russe envers la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine depuis 2014, renforcées en 2015 et 2022. Ces sanctions incluent des restrictions à l'exportation et à l'importation, des limitations sur certaines activités commerciales, des gels d'avoirs et des interdictions de voyage.

Canada : Les sanctions canadiennes, imposées en vertu de la Special Economic Measures Act, visent à répondre à la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine par la Russie, ainsi qu'aux violations graves des droits de l'homme en Russie. Ces sanctions comprennent des gels d'avoirs, des restrictions sur certains secteurs, des contrôles à l'exportation et à l'importation, et des restrictions liées aux services.



Inscrivez-vous à notre liste de diffusion pour recevoir l'écho des sanctions directement dans votre boîte mail en cliquant sur ce lien.



MARS 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.

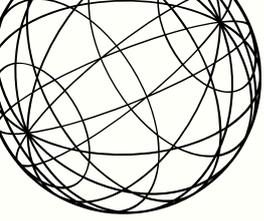


Zoom sur les sanctions de l'Union Européenne

- **23 février 2022** : Restrictions d'accès aux marchés des capitaux et services financiers européens pour certaines banques russes, sanctions contre des personnalités politiques russes, y compris les députés de la Douma.
- **25 février 2022** : Interdiction pour les banques de l'UE d'accepter des dépôts supérieurs à 100 000 euros de citoyens russes, restrictions financières contre plusieurs entreprises d'État russes.
- **28 février 2022** : Exclusion de plusieurs banques russes du système bancaire Swift, compliquant leurs transactions internationales.
- **15 mars 2022** : Interdiction de toutes les transactions avec certaines entreprises publiques russes, arrêt de nouveaux investissements dans le secteur de l'énergie en Russie, restrictions commerciales sur le fer, l'acier et les produits de luxe.
- **7 avril 2022** : Embargo sur le charbon russe, fermeture des ports et routes de l'UE aux navires et transporteurs russes, interdiction d'exportation de certains biens de haute technologie vers la Russie.
- **2 juin 2022** : Interdiction majeure sur les importations de pétrole russe par bateau, exemption pour les importations par oléoduc pour certains pays, retrait de la Sberbank du système Swift.
- **21 juillet 2022** : Interdiction d'importer de l'or russe, y compris les bijoux, gel des actifs de la Sberbank dans l'UE, extension de la liste noire de l'UE.
- **6 octobre 2022** : Plafonnement du prix du pétrole russe, interdiction des transactions en cryptomonnaies avec les Russes, interdiction d'importation de produits sidérurgiques russes.
- **16 décembre 2022** : Sanctions contre les exportations de biens et technologies à double usage, restrictions dans le secteur minier, élargissement des restrictions dans les secteurs de l'aérospatiale.
- **25 février 2023** : Sanctions contre 121 nouvelles personnes et entités, restrictions supplémentaires à l'exportation et à l'importation de certains biens.
- **23 juin 2023** : Interdictions d'exportation de semi-conducteurs, restrictions sur l'accès aux ports et écluses de l'UE pour certains navires, ajout de plusieurs entreprises à la liste des entités sanctionnées.
- **18 décembre 2023** : Restrictions renforcées sur les importations de diamants russes, échanges commerciaux limités, mesures anti-contournement des sanctions, contrôles accrus sur l'achat de pétrole russe, interdictions sur certains produits métalliques et le gaz de pétrole liquéfié, élargissement des sanctions financières contre la Russie.
- **23 février 2024** : L'UE renforce ses sanctions contre la Russie en ciblant des individus et des entités, tout en imposant des restrictions sur les exportations technologiques soutenant la défense russe et en s'attaquant au contournement des restrictions commerciales.

Orientations générales du Conseil européen, de la Commission européenne et du Parlement européen

- [La carte des sanctions de l'union européenne](#)
- [Lignes directrices du Conseil européen en matière de sanctions](#)
- [Fiche d'information du Conseil européen sur les mesures restrictives](#)
- [Conseil européen Bonnes pratiques de l'UE pour une mise en œuvre efficace des mesures restrictives](#)
- [FAQ consolidé de la commission européenne sur l'application des réglementations \(EU\) 833/2014 et 269/2014 \(EN\)](#)
- [Commission européenne "Questions fréquemment posées : mesures restrictives \(sanctions\)" \(EN\)](#)
- [Parlement européen "Mesures restrictives affectant les droits des personnes suite à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne"](#).
- [Recommandation du Parlement européen au Conseil sur une politique cohérente à l'égard des régimes à l'encontre desquels l'UE applique des mesures restrictives](#)
- [Note d'orientation de la Commission européenne et du SEAE sur le devoir de diligence des entreprises de l'UE face au risque de travail forcé dans le cadre de leurs activités et de leurs chaînes d'approvisionnement](#)



MARS 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.

Le Compendium des Sanctions : Guide et Sources de Référence

Régimes de sanctions concernant les armes chimiques

L'Union Européenne :

L'UE a adopté le [règlement \(UE\) 2018/1542](#) du Conseil et la [décision \(PESC\) 2018/1544](#) du Conseil en octobre 2018 pour établir un nouveau régime de sanctions visant à lutter contre l'utilisation et la prolifération des armes chimiques.

Le 13 octobre 2022, l'UE a prolongé ses sanctions contre les armes chimiques pour un an, ciblant un total de 15 individus et 2 entités. Ces mesures sont mises en œuvre via le [Conseil de Régulation de l'UE 2022/1936](#), qui modifie l'Annexe I du [Régime de Sanctions de l'UE 2018/1542](#).

Le Royaume-Uni :

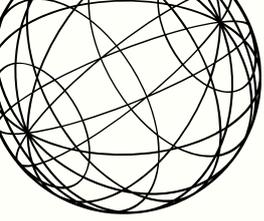
Le [Règlement sur les Armes Chimiques \(Sanctions\) \(Sortie de l'UE\) de 2019](#) est entré pleinement en vigueur le 31 décembre 2020.

Ce régime vise à décourager la prolifération et l'utilisation d'armes chimiques et encourage la mise en œuvre efficace de la Convention sur les armes chimiques. Il remplace, avec un effet substantiellement similaire, la législation existante de l'UE et les réglementations pertinentes du Royaume-Uni.

Les sanctions ciblées sous ces régimes incluent le gel des avoirs et l'interdiction de voyager pour les personnes et entités responsables de, ou fournissant un soutien financier, technique ou matériel à, des activités liées aux armes chimiques. Cela comprend la fabrication, l'acquisition, la possession, le développement, le transport, le stockage ou le transfert d'armes chimiques, leur utilisation, ou la participation à des préparatifs pour leur utilisation.

Contrôle des exportations

1. [Export Control & Export permits in Canada](#)
2. [Export Control Order 2008 : Réglemente l'exportation de biens militaires et à double usage depuis le Royaume-Uni.](#)
3. [Exporter des marchandises du Royaume-Uni : le guide étape par étape](#)
4. [Swiss Export Control Overview](#)
5. [Règlement \(UE\) 2021/821](#) : Réglementation de l'Union européenne relative au contrôle des exportations de biens à double usage.
6. [Directive "Dual-Use" de l'UE](#) : Réglemente les exportations de biens à double usage au sein de l'Union européenne.
7. [International Traffic in Arms Regulations \(ITAR\)](#) : Réglementation américaine qui contrôle l'exportation de matériel de défense et de services connexes.
8. [Export Administration Regulations \(EAR\)](#) : Réglementation américaine qui contrôle les exportations de biens et technologies à double usage (civil et militaire).
9. [Commerce Control List](#) : Les produits américains contrôlés au titre des Export Administration Regulations (EAR) sont listés dans la Commerce Control List (CCL).
10. [Fiche du SGDSN sur les règlements à l'export des États-Unis.](#)
11. [The Foreign Trade and Payments Act \(Außenwirtschaftsgesetz - AWG\)](#) & le [Foreign Trade and Payments Ordinance \(Außenwirtschaftsverordnung - AWW\)](#) : Réglementent le commerce extérieur, y compris les exportations de biens militaires et à double usage, depuis l'Allemagne.
12. [Arrangement de Wassenaar](#) : Régime multilatéral qui promeut la transparence et la responsabilité dans le transfert d'armes conventionnelles et de biens et technologies à double usage.
13. [Groupe d'Australie](#) : Initiative multilatérale qui vise à empêcher la prolifération des armes chimiques et biologiques en contrôlant l'exportation de substances et technologies associées.
14. [Missile Technology Control Regime \(MTCR\)](#) : Partenariat international qui vise à prévenir la prolifération de systèmes de missiles capables de livrer des armes de destruction massive.
15. [Traité sur le commerce des armes \(TCA\)](#) : Accord international qui réglemente le commerce international des armes classiques.
16. [A Resource Guide to the U.S. Foreign Corrupt Practices Act](#) : Loi américaine sur la prévention de la corruption dans les activités commerciales internationales.



MARS 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



Le Compendium des Sanctions : Guide et Sources de Référence

SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Personnes Politiquement Exposées

- [Facteurs de risque spécifiques au blanchiment des produits de la corruption du GAFI.](#)
- [Convention des Nations Unies Contre La Corruption.](#)
- [ACPR : publication sur les PEP.](#)
- [Mise en œuvre de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption.](#)
- [Recueil de fiches pratiques - Bases d'information utiles à l'évaluation de l'intégrité des tiers](#)

La lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme

- [Les 40 Recommandations du GAFI.](#)
- [Guidance on Correspondent Banking du GAFI.](#)
- [Guide méthodologique de l'ACPR sur le processus LCB FT.](#)
- [Directive sur les services de paiement \(DSP2\) dans l'UE.](#)
- [5ème directive anti-blanchiment de l'UE \(Directive \(UE\) 2018/843\).](#)
- [Convention Internationale pour la Répression du Financement du Terrorisme.](#)
- [Lignes Directrices du GAFI sur l'Évaluation des Risques de Financement de la Prolifération.](#)
- [Memento LCB - FT des douanes.](#)
- [Les lignes directrices conjointes.](#)
- [L'État de la menace LCB - FT. Rapport de Tracfin 2023.](#)
- [Sanctions and Anti-Money Laundering Act 2018](#)
- [Règlement \(UE\) 2019/1148 du Parlement européen \(commercialisation de précurseurs d'explosifs\)](#)
- [Lignes directrices conjointes de la Direction Générale du Trésor et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution sur la mise en œuvre des mesures de gel des avoirs.](#)

Evasion fiscale

- [FATCA](#)
- [Directive \(UE\) 2018/822 du Conseil \(DAC6\).](#)
- [Liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales.](#)

Crypto-actifs

- [Règlement \(UE\) 2023/1113 du Parlement européen et du Conseil.](#)
- [Règlement \(UE\) 2023/1114 du Parlement européen et du Conseil.](#)
- [Régulation des crypto-actifs en Suisse - article de Orwl.](#)

OUTILS COMPLÉMENTAIRES

- [Trouver des cibles de sanctions et des personnes d'intérêt avec OpenSanctions.](#)
- [Registre national des gels de la DGT.](#)
- [Page sur les sanctions économiques internationales de la DGT.](#)
- [Carte interactive des mesures de restrictions commerciales des douanes.](#)
- [Carte interactive pour suivre en direct la situation des conflits dans le monde.](#)
- [Tutoriel vidéo de l'OFAC sur l'Utilisation de l'outil de recherche des listes de sanctions.](#)
- [Une base de données détaillée sur les conflits et les manifestations de violence politique dans le monde - Armed Conflict Location & Event Data Project \(ACLED\).](#)
- [Targeted human rights and anti-corruption sanctions resources de l'ONG Human Rights First.](#)



ARNAUD BOSSY CASTERET

Co-coordonateur du club droit de l'AEGE et rédacteur de cette veille.

Étudiant à l'École de Guerre Économique en MBA RSIC (Risques, Sécurité International et Cybersécurité).